

Commune Nouvelle de Villeneuve en Perseigne
(Chassé, La Fresnaye sur Chédouet, Lignières la Carelle, Montigny, Roullée, Saint Rigomer des Bois)
Mairie
16, Rue de la Forêt de Perseigne
Commune déléguée de la Fresnaye-sur-Chédouet
- 72600 - Villeneuve en Perseigne
Téléphone : 02.43.97.86.73
Villeneuveenperseigne72@fresnayechedouet.fr

Réunion du Conseil Municipal

Lundi 29.06.2026 à 19h30

A la Maison des services publics de la Fresnaye-sur-Chédouet

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Avenant au marché alloti relatif à la construction de la maison de santé
- Loyer du cabinet de permanence de la maison de santé
- Approbation du bail de location en faveur d'un réflexologue dans les locaux de la MSP
- Décisions modificatives
- Admission en non valeur
- Délégation de compétence à la CUA en matière de délivrance des actes et autorisations relatifs à l'occupation ou à l'utilisation des sols
- Dérogations scolaires
- Renouvellement contrat d'assurance statutaire 2027-2030
- Taxe sur la vacance des locaux d'habitation
- Ouverture de l'accueil de loisirs pour les moins de 6 ans et tarification
- Contrat d'engagement pour l'ALSH
- Contrat de location pour les photocopieurs
- Remboursement des arrhes d'une location annulée de la salle de La Fresnaye sur Chédouet

✓ *Informations et Questions diverses.*

Fait à Villeneuve en Perseigne, le 22.06.2026

Le Maire,

A.TROTTET

